



CAMPING MUNICIPAL DE LA NOÉ – ARGENTAN

Mesures sanitaires mises en place
face à l'épidémie de COVID-19

Avant votre arrivée

- veuillez prendre connaissance des présentes mesures sanitaires mises en place du fait de l'épidémie de COVID-19
- veuillez préparer une déclaration sur l'honneur d'absence de symptôme au COVID-19

A votre arrivée

- le check-in se fait en voiture : nous vous invitons à rester dans votre véhicule, un agent du camping viendra à votre rencontre et vous dirigera vers votre emplacement.
- fournir à l'agent du camping la déclaration sur l'honneur d'absence de symptôme au COVID-19.

Pendant votre séjour

L'ensemble des espaces communs est désinfecté plusieurs fois par jour pour votre confort et votre sécurité.

Bureau d'accueil

- accès limité à 1 personne à la fois
- application de gel hydroalcoolique (à disposition) obligatoire
- port du masque obligatoire

Sanitaires

- accès limité à 2 personnes à la fois
- veuillez vous laver les mains à votre entrée dans les locaux
- port du masque obligatoire lors de vos déplacements dans le couloir
- veuillez patienter à l'extérieur en respectant les règles de distanciation sociale
- temps limité à 15 minutes par personne, afin de limiter les temps d'attente
- veuillez ne pas stationner dans le couloir
- 1 WC / lavabo / douche sur deux sera fermé

Espace laverie

Seuls la machine à laver et le sèche-linge sont accessibles.

Veuillez désinfecter les machines avant et après utilisation (lingettes à disposition)

Espace vaisselle

- accès limité à 1 personne à la fois
- 1 seul bac laissé à disposition

Après votre séjour

Veuillez signaler dans les plus brefs délais au personnel du camping toute apparition de symptômes au COVID-19 dans les jours suivant votre séjour.

Nous vous souhaitons un agréable séjour à Argentan